

# PUJOLS INFOS. MAGAZINE



PIM N°20  
Automne 2025





3	Le mot du Maire
4	Conseil Municipal/Conférence
5	Pujols en Chiffres
6-7	CCAS Communiqué
8	Jeunesse et écoles
9-12	Pujols Vert
13-14	Divers
15-17	Animations
18-19	Informations Administratives
19	Libre Expression
20	CityAll



Direction de la publication :  
**Yvon VENTADOUX**

Conception graphique :  
**Camille SOUBIROU**

Impression :  
**Reprolaser 47300 Villeneuve sur Lot**

Nombre d'exemplaires :  
**2.000**

Ont participé à ce numéro :  
**BARRAU Daniel, BRIAND Patricia, CARNEJAC Anne, LAFAYE-LAMBERT Christiane, MALTAVERNE Marie-Hélène, ROUSSEL Stéphane, ROUSSET Nelly, TROPAMER Julie, VENTADOUX Yvon, Association 1000 & 1 Rêves D'Enfants et Basket Club Pujolais.**

## LE MOT DU MAIRE

# AUTOMNE

"La beauté de l'automne est un poème écrit par la nature." (Charles Baudelaire)

Le vert s'efface au profit des nuances de couleurs jaunes, orange ou rouges. Puis les feuilles tombent. **C'est l'automne.** Qui finit l'été et annonce l'hiver. Dans le cycle continu des quatre saisons.

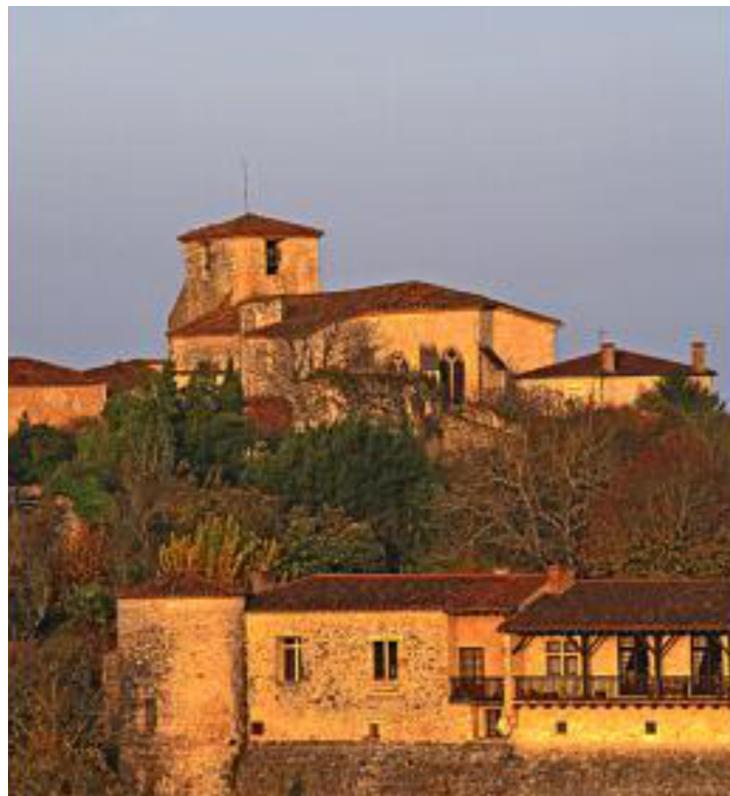
**Notre commune s'inscrit elle aussi dans ce "poème écrit par la nature".**

Du haut de ses 187 mètres, le plateau de Pujols surplombant les vallées du Lot, de la Masse (du Mail) et de Cambes, orchestre cette danse des couleurs et des parfums, dans une mélodie teintée parfois de mélancolie.

Mais l'humeur un peu triste cède rapidement sa place à la joie de partager une aventure dans laquelle il fait bon vivre.

En toute tranquillité, autour d'un patrimoine remarquable, riche d'histoire, au cœur de magnifiques paysages, les Pujolaises et Pujolais aiment ce havre de paix animé de maintes festivités.

**"La beauté de l'automne".**



# ORDRES DU JOUR DES CONSEILS MUNICIPAUX

## CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2025



- Aménagements paysagers des cours du groupe scolaire - Choix des entreprises



- Subventions aux associations et cotisations 2025
- Subventions au comité de jumelage italien Pujols/ Sala Baganza



- Marchés nocturnes « Soirées gourmandes estivales » - Année 2025



- Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité - Renforcement BT poste H 61 LE DRECH - Approbation de la convention de servitude entre la commune et Territoire d'Energie Lot-et-Garonne



- Fondation 30 Millions d'Amis - Renouvellement de la convention d'identification et de stérilisation des chats libres sauvages - Année 2025
- Chats Libres - Renouvellement de la convention avec l'association « Quat'Pattes »
- Jurés d'assises - Liste préparatoire - Année 2026

## CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 2025



- Acquisition d'un bien immobilier,
- Travaux de réfection des toitures de l'école Petit Tour - Demande de subvention,
- Aménagements paysagers des cours du groupe scolaire - Demande de subventions,
- Travaux de rénovation tous corps d'état de la salle des fêtes du Palay - Avenants au marché de travaux,
- Prescription d'une enquête publique pour la rétrocession d'une partie de la voie communale 07 dite chemin de Monjinoul,
- Prescription d'une enquête publique pour la rétrocession d'une partie du chemin de Manissot,
- Prescription d'une enquête publique pour la rétrocession d'une partie du chemin de Larpigne.



- Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (C.A.G.V) dans le cadre d'un accord local.



- Détermination des ratios « promus-promouvables » pour les avancements de grade Tableau des emplois.



- Budget communal - Admissions en non-valeur.



- Convention offre « villages » de la carte interactive des Plus Beaux Villages de France.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2025



- Lotissement le Hameau du Bois des Lilas - Accord de principe pour la rétrocession de la voirie, des espaces verts et des réseaux à la commune,

- Travaux de rénovation tous corps d'état de la salle des fêtes du Palay - Avenants au marché de travaux pour les lots n°3, n° 9 et n°10,
- Aménagement de la RD 118 - Validation de l'avant-projet définitif.



- Aménagements paysagers des abords de la salle des fêtes du Palay - Demandes d'autorisation d'urbanisme.



- Autorisation d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Financement de l'opération de renaturation de la cour d'école,

- Autorisation d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Financement de l'opération de renaturation des abords de la salle des fêtes du Palay,

- GRDF - Redevance 2025 pour l'occupation du domaine public communal due par les réseaux de transport et de distribution de gaz naturel .



- « Lire et Faire Lire » - Renouvellement de la convention avec la Ligue de l'Enseignement - Fédération de Lot-et-Garonne - Année 2025-2026.



- Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité - Approbation de la convention de servitude entre la commune et Territoire d'Energie Lot-et-Garonne,

- Bas de Pujols : Requalification de l'Avenue Charles de Gaulle (RD 118 - Tranche 1) - Travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications de l'opérateur ORANGE - Attribution d'un fonds de concours d'investissement à Territoire d'Energie Lot-et-Garonne.



- Appel à la libération du journaliste lot-et-garonnais, Christophe Gleizes.

### DÉCISION DU MAIRE :

Recours à l'emprunt.

Compte rendu complet sur le site  
<https://pujols47.fr>

## GAZ VERTS BILAN 2024

### LES GAZ VERTS APPORTENT PUISSANCE ET RÉSILIENCE AU SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE, À UN COÛT MAÎTRISÉ.

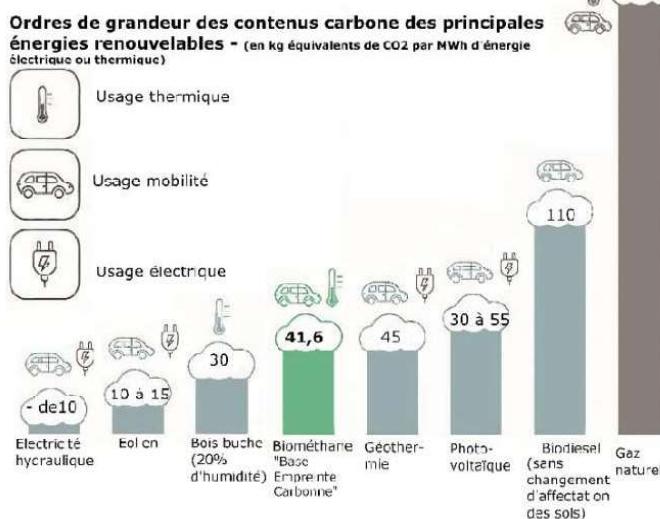
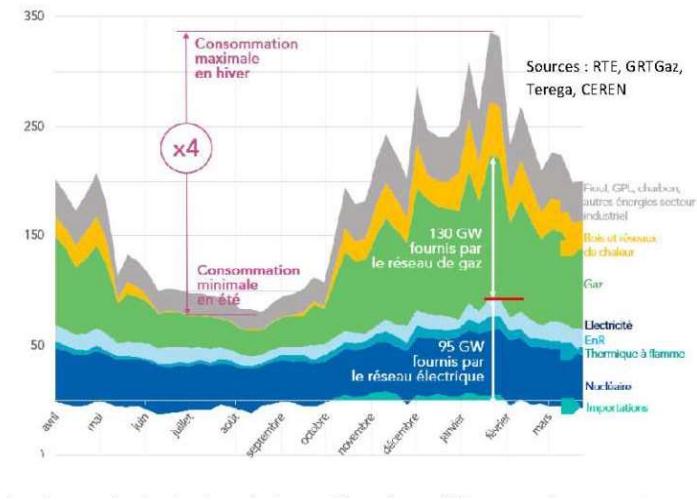
La complémentarité entre le système électrique et le système gaz est indispensable car elle permettra de développer des sources de flexibilité essentielle pour assurer l'équilibre offre-demande.

Le gaz couvre directement **40% des besoins de chaleur en France**.

En période de point hivernal :

- • • Le gaz fournit **50% des besoins d'énergie**, soit 130 GW contre 95 GW pour l'électricité.
- • • La part du gaz dans la production électrique atteint 15%.

L'utilisation des gaz verts permet alors d'assurer l'équilibre offre-demande dont a besoin le système énergétique en s'appuyant sur des énergies stockables. La géologie de la France lui permet de **disposer d'importants stockages de gaz qui peuvent répondre à un besoin de puissance supérieur à celui de l'ensemble du parc nucléaire en service**.



### LA MÉTHANISATION CONTRIBUE À LA DÉCARBONATION DES TERRITOIRES, À L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE ET À L'AMÉLIORATION DE SA BALANCE COMMERCIALE.

Produit sur l'ensemble des territoires, le biométhane est une énergie renouvelable, disponible à tout moment et facilement stockable. Sa filière de production émet **5.5 fois moins de gaz à effet de serre** que la filière du gaz d'origine fossile, issu d'importation.

**41.6** gCO2eq/kWh dans la base Empreinte Carbone®. Il s'agit de l'approche la plus complète pour évaluer l'impact de la filière. C'est donc la valeur de référence de GRDF.

### LES GAZ VERTS DANS LES TERRITOIRES : UN GAZ RENOUVELABLE ET PRODUIT LOCALEMENT.

Au 1<sup>er</sup> mars 2025, **748** sites de méthanisation - capacité 14 TWh - sont raccordés aux réseaux gaziers.



La capacité de production de gaz verts pourrait atteindre l'équivalent de 11 réacteurs\* nucléaires en 2030, en retenant l'objectif atteignable de **20% de gaz verts**.

Dans le département de Lot-et-Garonne : **5 sites de biométhane en injection** pour une capacité de 163 GWh/an.

\*En 2024, la production moyenne d'un réacteur nucléaire en France est de 5.5 TWh/an.

# LE CCAS COMMUNIQUE

..... NOUVEAU LOGO ! .....



..... DE NOUVEAUX HORIZONS À VÉLO POUR LES RÉSIDENTS D'OLYMPIE .....



À la résidence intergénérationnelle **Olympie**, les sorties prennent une nouvelle dimension ; il est désormais possible d'emmener davantage de résidents lors des balades.

Si un premier bicycle adapté était déjà en service, un **VAE** et un **tricycle à assistance électrique** viennent enrichir l'équipement initial. Ce qui a eu pour effet de favoriser la participation des résidents et de répondre à leur envie de prendre part à des moments collectifs. Ces vélos,

grâce à leurs différentes options d'adaptation, permettent à chaque pratiquant de pédaler à son rythme et de concourir pleinement à cette nouvelle activité.

Les sorties se déroulent principalement sur la voie verte, en direction de Bias ou de Sainte-Livrade. Elles allient **activité physique adaptée**, découverte du paysage agricole local, renforcement des liens et convivialité.

L'enthousiasme des résidents ne se dément pas, plusieurs d'entre eux manifestant un réel intérêt en s'impliquant toujours plus dans un projet appelé à évoluer.

« Ce vélo, je l'adore ! il est vraiment pratique, je peux me promener dans la campagne et profiter de la nature » explique Maxine « Ce que j'aime, c'est que je peux participer même si je suis fatiguée et toujours en bonne compagnie », ajoute Jacquie.

Au-delà du bien-être et du maintien de l'autonomie, ces balades renforcent la cohésion et l'implication des résidents, qui trouvent là une belle occasion de partager des moments simples et précieux.

Grâce à cette initiative rendue possible avec le concours du **CCAS** et **l'AG2R LA MONDIALE**, la résidence Olympie continue d'innover afin d'offrir aux seniors un cadre de vie dynamique, actif et ouvert sur la cité.

Ainsi, si une sortie intergénérationnelle avec les enfants du périscolaire de Petit-Tour avait été déprogrammée en dernière minute, fin juin, du fait de la canicule, d'autres sont d'ores et déjà envisagées avec les **FRANCAS**, dès la rentrée de septembre.



# LE CCAS COMMUNIQUE

## C'EST LA RENTRÉE AU CCAS !

Le CCAS vous propose, dès la rentrée de septembre, plusieurs animations. Dans le Pujols Infos Magazine n°19, distribué au printemps dernier, nous avions détaillé le programme de certaines : « **L'Atelier Habitat- Avez-vous les clés pour bien vivre chez vous ?** » soutenu par la CARSAT, la MSA et l'AG2R entre autres, « **Les RDV du goût et de la santé** animés par Nutrimania », « **Lieux de vie et avancée en âge, ouvrir le champ des possibles avec Territoires des Possibles** » en partenariat avec les caisses de retraite et le Département. Une nouvelle animation s'est rajoutée depuis, « **Venez danser** », avec un programme entièrement gratuit pour les seniors, concocté par AG2R La Mondiale, ReSanté-Vous, ABC Danse et la MFR de Pujols.

Septembre est aussi le mois où toutes les activités mises en place précédemment reprennent force et vigueur, comme les séances d'activité physique adaptée qui se déroulaient jusqu'à présent salle des Amandiers deux jours par semaine.

Ainsi les personnes fréquentant les ateliers du mercredi ont redémarré le 3, celles du lundi, le 8.

Ces animations étant bien différentes les unes des autres afin de répondre à quelques attentes que vous nous avez exprimées, **n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS (0553701613)** pour vous renseigner sur les divers programmes et ateliers proposés et vous inscrire.

## VENEZ DANSER

Projection du film musical "Chantons sous la pluie", salle du Palay, pour lancer le programme "VENEZ DANSER"

## SEMAINE DE LA LAÏCITÉ

**Vendredi 12 décembre 2025, dans le cadre de la semaine de la Laïcité**  
Conférence débat à 19h, salle du Palay

Le 9 décembre prochain sera le 120ème jour anniversaire de la promulgation de la Loi du 9 décembre 1905, dite « Loi concernant la séparation des Églises et de l'État », loi pierre angulaire du principe de Laïcité auquel sont attachés une très grande majorité de nos concitoyens, loi de liberté, pilier de notre république indivisible, laïque, démocratique et sociale.

La célébration de cette loi, synonyme d'émancipation, de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, sera marquée par la plantation d'un arbre de la Laïcité à l'école Petit-Tour



le 9 décembre, et la tenue d'une conférence débat dans la salle du Palay, vendredi 12 décembre à 19h.

Des associations locales participeront à cette soirée : l'Amicale Laïque, l'Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale, le Comité Laïcité République et la Libre Pensée. **Samuel Mayol**, maître de conférences à la Sorbonne, directeur de collection chez Ellipses, prix national de la Laïcité en 2015, auteur d'un ouvrage « **Laïcité, la République** jusqu'au bout » (Éditions L'Harmattan) est notre invité cette année pour animer la soirée du 12 décembre sur le thème :

**« La Loi du 9 décembre 1905 : Séparer pour Unir »**

# JEUNESSE ET ÉCOLES

## CHANTIERS JEUNES

Troisième édition des chantiers « Agglo Jeunes » destinée aux 14-17 ans. Ce dispositif permet aux jeunes de s'engager pour leur territoire.

La première session a démarré le 25 juillet à l'école Petit Tour de Pujols.

Les jeunes ont enfilé leur blouse de travail afin d'effectuer des travaux de peinture.

Les matinées ont été consacrées aux différents travaux tels que la peinture, le désherbage... et les après-midi, quant à eux, ont été consacrés aux activités sportives et culturelles.

Ils ont reçu un chèque d'une valeur de 90 euros ainsi qu'une attestation de participation pour leur implication sur la semaine.

**Bravo à eux pour leur engagement.**

## DU CÔTÉ DES ÉCOLES

### PROJET : « NETTOYONS LA NATURE »

#### 5 juin 2025

Tous les enfants de l'école élémentaire Petit Tour, bien équipés, (gants et sacs offerts par la CAGV) ont parcouru les rues environnantes avec soin. Madame Passard a coordonné cette action. Un constat est fait : moins de déchets ! Chacun doit continuer à respecter l'environnement et rendre ainsi sa commune digne du label « Plus Beaux Villages de France ».

### LES ECOLES EN FETE

#### A L'ECOLE ELEMENTAIRE

#### PROJET MUSIQUE

Devant leurs parents, dans la cour de l'école le mardi 4 juin les élèves des classes de CP, CP/CE1, CE1, CM1A, CM1/CM2 et CM2 ont présenté des chants avec leur intervenant Quentin Fabre. Ce dernier poursuit ce projet depuis déjà quelques années dans l'école.

Un deuxième spectacle avec les CE/CE2, les CE2 et le CM1/CM2B a lieu fin juin.

Comme chaque fin d'année, des sorties scolaires récompensent les écoliers. Que ce soient des visites de lieux historiques (le château de Biron, le cloître de Cadouin, l'ancienne école de Lagruère), une ferme pédagogique (Barguelonne en Quercy) ou

des parcours d'accrobranche (Barbaste et Ste Colombe de Duras). Ces sorties ont pu bénéficier du financement de la coopérative qui a reçu des subventions de la mairie et des dons des associations de parents d'élèves.

Avant de partir en « GRANDES VACANCES » – vendredi 4 juin et se retrouver lundi 1er septembre 2025, nous remercions Mélina Fombouse professeur en CP/CE1 qui après deux années passées à l'école nous quitte pour de nouveaux horizons .

### LES ARTS DU CIRQUE A L'ECOLE MATERNELLE

Toutes les classes ont travaillé depuis le mois de mars sous la houlette d'ARMELLE :

De la Petite Section aux classes des Grands les nombreux parents ont pu voir des groupes colorés d'enfants concentrés dans des numéros d'équilibre sur la grosse boule, plus risqués sur des « pédalettes , de dextérité avec des assiettes en équilibre , de gymnastique au sol . Un final avec des foulards virevoltant et des chansons mimées a reçu des applaudissements des parents. Réussite et succès ont fait la joie et la fierté des enfants.

Ce beau travail s'est aussi réalisé grâce à Cathy et Caroline qui ont assisté les maîtresses tout au long des répétitions.

## RENTRÉE DES CLASSES 2025-2026

### LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025

Comme chaque année, les parents ont accompagné leurs enfants, découvrant une cour rénovée et bientôt végétalisée.

#### ELEMENTAIRE

Madame Tiphaine Lemaréchal poursuit, pour la deuxième année, la direction de l'école élémentaire, en charge du CP les jeudis et vendredis. C'est toujours Marion Talou qui assure la décharge les lundis et mardis. Neuf classes, qui totalisent 208 élèves, et la même équipe d'enseignants avec Madame Coralie Lafon qui remplace Mélina Fombouse.

#### MATERNELLE

Madame Emilie Bayard assure toujours la direction des cinq classes avec la responsabilité des enfants de petite section. C'est aussi Marion Talou qui la remplace le vendredi, dans le cadre de la décharge de direction. L'effectif est stable : 115 élèves, les cinq ATSEM sont là et Déborah Deramchi revient après le départ à

la retraite d'Emmanuelle Feijoo. Divers travaux de nettoyage ainsi que de peintures ont été exécutés. Certains grâce au groupe de jeunes en service lété.

Monsieur Claverie est parti, remplacé par Madame Jade Joseph Auguste.

#### PERISCOLAIRE

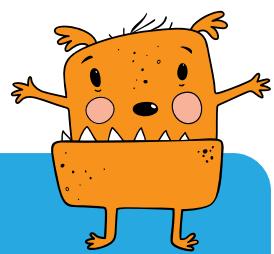
La mise en place d'un nouveau fonctionnement, en partenariat avec les FRANCAS, est reconduite. Julie Tropamer assure toujours la direction avec Mathias Garcia et la même équipe d'animateurs complétée par Karine, Josée, Chantal, Elsa et Bernadette.

#### CANTINE

Pour régaler plus de 300 élèves c'est toujours notre réputé chef, Thierry Laval, assisté de Mina et Élodie qui sont derrière les fourneaux, pour préparer des menus équilibrés avec le label BIO.

**Bonne rentrée à toutes et tous.**

# MODE D'EMPLOI redevance incitative



## 1 principe général

### LA REDEVANCE INCITATIVE, C'EST QUOI EXACTEMENT ?

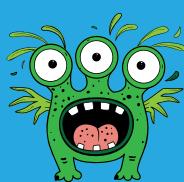
Au 1<sup>er</sup> janvier 2027, la redevance incitative sera effective dans le Grand Villeneuvois. Elle viendra remplacer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui est calculée en fonction de la surface fiscale de votre logement. Or, en reposant uniquement sur la superficie, cette taxe ne correspond pas à l'usage réel du service public de collecte d'ordures ménagères. L'intérêt de la redevance incitative est donc d'ajuster - de façon individuelle - le coût de la gestion des déchets ménagers. Comment ? En introduisant une part variable, basée sur l'utilisation réelle du service de collecte. Autrement dit, vous payez en fonction du nombre de levées de votre **bac d'ordures ménagères** ou de **dépôts de vos ordures ménagères** en point d'apport volontaire.

### À QUOI SERT-ELLE ?

Elle vise à financer l'ensemble du service de gestion des déchets du Grand Villeneuvois : collecte des déchets, déchetteries, traitement et développement des filières de recyclage. Elle s'impose pour répondre aux objectifs fixés par la loi de Transition énergétique qui vise à réduire de 50 % la quantité des ordures ménagères enfouies.

### QUI EST CONCERNÉ ?

Tout le monde est concerné ! Les propriétaires comme les locataires, en habitat individuel ou en collectif, mais aussi les professionnels bénéficiant du service de collecte : entreprises, établissements publics, associations, établissements scolaires, etc.



**2021**

Déploiement des ambassadeurs «zéro déchets» chargés de sensibiliser les habitants, implantation de nouveaux conteneurs de tri



**2026**

Année test ! Les administrés recevront leur TEOM pour la dernière fois (intégrée sur leur avis de taxe foncière), mais aussi une évaluation de leur redevance simulée en fonction de leur production d'ordures ménagères.

Informative, elle ne sera pas à acquitter.



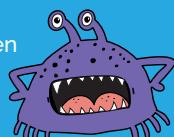
**2024**

**2025**

- Puçage des bacs individuels
- Distribution de badges aux foyers en apport volontaire
- Octobre 2025 : mise en service des compteurs à déchets

**2027**

Fin de la TEOM et mise en œuvre de la redevance incitative pour tous



## 2 fonctionnement

### MON FOYER N'EST PAS ENCORE ENREGISTRÉ. COMMENT FAIRE ?

Pour vous enregistrer, rien de plus simple : contactez le service Redevance Incitative au 05 53 49 22 52 (choix N°1 : service Redevance Incitative).

### À QUOI SERT LA PUCE SUR MON BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES ?

Si vous bénéficiez de la collecte en porte-à-porte, votre bac doit être équipé d'une puce électronique. Lors de la collecte, cette puce permettra d'enregistrer la levée et de l'associer directement à votre domicile. À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025, seuls les bacs pucés seront collectés. En 2026, vos levées seront comptabilisées et vous recevrez une facture «à blanc» vous permettant d'évaluer le montant de la Redevance Incitative qui vous sera réellement facturée à partir de janvier 2027.

**Si votre bac n'est pas encore équipé d'une puce, contactez le service Redevance Incitative au 05 53 49 22 52.**

### QUEL SERA LE TARIF APPLIQUÉ ?

En fonction des résultats de l'année test de 2026, les élus de l'Agglomération définiront les forfaits et tarifs correspondants qui seront appliqués en 2027. Les forfaits comprendront un nombre de dépôts ou de levées annuels. Si vous dépassiez ce nombre, vous serez facturé de la part dite incitative pour chaque dépôt ou levée supplémentaire.

### COMMENT OBTENIR MON BADGE POUR LES APPORTS VOLONTAIRES EN POINT DE COLLECTE ?

Il vous suffit de contacter le service Redevance Incitative au 05 53 49 22 52 pour prendre rendez-vous puis de récupérer votre badge au Centre Technique de l'Agglomération. Pour les personnes rencontrant des difficultés à se déplacer, des procurations sont disponibles.

### À QUOI SERT LE BADGE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) ?

À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025, votre badge vous permettra d'ouvrir les bornes de collecte des ordures ménagères. En 2026, vos dépôts seront comptabilisés et vous recevrez une facture «à blanc» vous permettant d'évaluer le montant de la redevance incitative qui vous sera réellement facturée à partir de janvier 2027.



## 3 votre facturation

### COMMENT EST CALCULÉE MA FACTURE ?

La redevance incitative est calculée sur le même principe que votre contrat d'eau ou d'électricité. Elle comprend :

- un forfait fixe (abonnement mensuel + nombre de levées comprises dans votre forfait)
- une part variable si vous dépassiez votre forfait

### QUE SE PASSE-T-IL SI JE DÉPASSE LE NOMBRE DE LEVÉES PRÉVUES ?

Au-delà de votre forfait de base, chaque levée supplémentaire ou dépôt en borne sera facturé. Ce coût supplémentaire sera connu en juin 2026.

### QUE FAIRE EN CAS DE NAISSANCE, DÉCÈS OU CHANGEMENT DE SITUATION FAMILIALE ?

Pour tout changement de situation familiale, vous devez vous rapprocher du service Redevance Incitative de l'Agglomération, afin de modifier votre statut. En cas de déménagement, il est important de signaler votre départ pour mettre fin à votre contrat afin d'éviter toute facturation injustifiée.

## 4 usages au quotidien

### en porte-à-porte

#### DOIS-JE SORTIR MON BAC MÊME S'IL EST À MOITIÉ VIDE ?

Non, attendez qu'il soit bien rempli, car chaque levée est comptabilisée, quelle que soit la quantité de déchets à l'intérieur du bac.

#### PUIS-JE CHANGER LA TAILLE DE MON BAC ?

Oui. Si votre bac est trop grand ou trop petit par rapport à vos besoins, vous pouvez en faire la demande auprès du service Redevance Incitative de l'Agglomération. Le tarif évoluera en fonction de votre choix.

#### J'AI TROP DE DÉCHETS MÉNAGERS...

Attention ! Les sacs posés à côté (ou au-dessus) de votre bac ne seront pas collectés. Pour réduire le volume de vos ordures ménagères, triez davantage vos déchets et rendez-vous dans les déchetteries pour les encombrants.

#### QUE FAIRE SI MON BAC EST VOLÉ, ABÎMÉ OU VANDALISÉ ?

Si votre bac est abîmé, vandalisé ou volé, contactez sans attendre le service Redevance Incitative de l'Agglomération qui planifiera une intervention. En cas de vol, votre bac est immédiatement désactivé et « blacklisté ». Il ne pourra plus être utilisé par une autre personne ni collecté par le camion. Son emplacement sera automatiquement signalé au service de collecte.

#### COMMENT ÇA MARCHE EN IMMEUBLE COLLECTIF ?

Si vous habitez dans une zone en point d'apport, vous disposerez d'un badge pour accéder aux bornes de collecte des ordures ménagères. Si votre immeuble bénéficie d'une collecte en porte-à-porte, la facture est directement réglée par le bailleur qui répercutera les frais au prorata des logements.

### en point de collecte volontaire

#### COMMENT FONCTIONNENT LES BORNES EN PAV ?

Pour l'instant, les « bornes Ordures Ménagères » sont en accès libre. À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2025, sur toutes les bornes équipées, il suffira de passer votre main devant le lecteur pour le sortir du mode veille puis de lui présenter votre badge. Une diode verte s'allumera et le tambour sera déverrouillé pour déposer votre sac. Ce dépôt sera comptabilisé. Seul l'apport en « bornes Ordures Ménagères » est payant. Le dépôt dans les autres bornes (emballages, verre, papier...) reste gratuit et en libre accès.

#### L'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE SERA-T-IL PAYANT ?

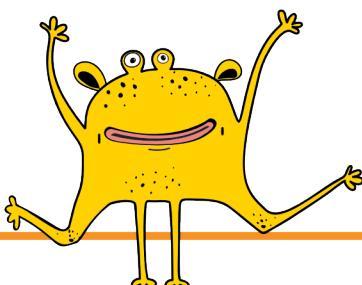
Non, les dépôts des particuliers en déchetterie sont compris dans l'abonnement et n'impliquent pas de surcoût.

#### PUIS-JE METTRE MES SACS POUBELLES DANS LA BORNE SANS LES TRIER ?

Non. Seules les ordures ménagères non recyclables doivent être jetées dans la borne prévue à cet effet. Rappelez-vous une règle simple : moins vous triez vos déchets, plus la quantité d'ordures à collecter augmente. Bien trier permet donc de mieux maîtriser votre facture.

#### PUIS-JE PRÊTER MON BADGE À UN VOISIN ?

Votre badge est strictement personnel : tout dépôt effectué avec votre badge sera donc facturé sur votre contrat.



## 5 litiges et cas particuliers

### QUE SE PASSE-T-IL SI MA PUCE NE FONCTIONNE PAS ?

Si votre puce est défectueuse, votre bac sera considéré en anomalie et ne sera pas collecté. Pour tout problème lié à la collecte, contactez le 05 53 49 22 52 (choix 1).

### QUE FAIRE SI JE PERDS MON BADGE ?

Signalez la perte de votre badge au service Redevance Incitative de l'Agglomération. Un nouveau badge vous sera remis et facturé 5€. L'ancien badge sera désactivé pour éviter toute utilisation frauduleuse.

### ET SI J'AI UN LITIGE SUR MA FACTURE ?

Vous pouvez contacter les opérateurs de la Redevance Incitative au Centre Technique de l'Agglomération pour demander un éclaircissement ou contester un relevé.

### COMMENT FAIRE SI JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP ?

Signalez-vous auprès de votre CCAS ou de votre commune qui vous proposera une solution en collaboration avec les services de l'Agglomération.



## 6 nos conseils

### COMMENT BIEN TRIER POUR RÉDUIRE MES DÉCHETS RÉSIDUELS ?

**Pensez à recycler :** emballages plastiques et métalliques, petits cartons vont dans le bac de tri jaune ; bouteilles et bocaux en verre dans les bornes vertes ; papier dans les bornes bleues. **Plus vous triez en amont, moins vous jetez d'ordures résiduelles.** C'est donc moins de levées hors forfait !

**Composez vos biodéchets** autant que possible pour **réduire fortement vos ordures**. Des composteurs sont à votre disposition.

**Déposez** les objets encombrants ou dangereux **en déchetterie**, ou bénéficiez de la **collecte gratuite de vos encombrants (0801 902 182)**.

**Pensez au stop-pub** à apposer sur votre boîte aux lettres.

Plus d'informations et de conseils sur [bit.ly/redevance-incitative](http://bit.ly/redevance-incitative)



## 7 nous contacter

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ CONTACTER LE SERVICE REDEVANCE INCITATIVE :

#### Par téléphone :

05 53 49 22 52 - Choix n°1 (service redevance incitative)

#### Par mail :

[redevanceincitative@grand-villeneuvois.fr](mailto:redevanceincitative@grand-villeneuvois.fr)

Flashez ce QR code pour accéder à la carte des bornes de collecte des déchets du Grand Villeneuvois :



## CHANGEMENT AU CABINET D'INFIRMIERS DU « PLATEAU LACASSAGNE »

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, deux nouveaux infirmiers sont arrivés au cabinet situé 3 RUE DES AMANDIERS à PUJOLS.

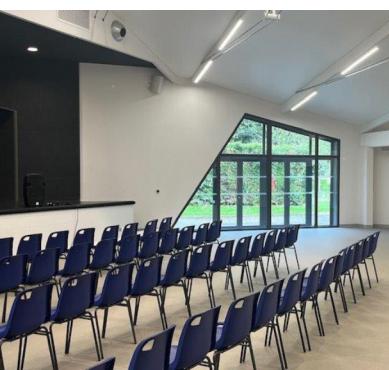
Ils remplacent DOMINIQUE PARETTI et SOLANGE BOURROUSSE qui, durant de nombreuses années ont prodigué des soins à nos administré.e.s. Durant quelques mois, par le biais d'un tutorat, elles ont

accompagné leur remplaçante et leur remplaçant pour assurer au mieux la transition. Merci de tout cœur pour cet engagement.

Pour tout renseignement téléphoner au 05 53 40 96 22.

**Bienvenue et bonne installation à Vanessa Lizak et à Benjamin Crehen.**

## LA SALLE DES FÊTES DU PALAY



Les travaux ont débuté en décembre 2024. Ils se sont achevés, dans les délais impartis, en juin 2025. Pour un montant avoisinant les 700000 euros HT, avec une subvention de l'Etat de 300000 euros (fonds vert). Des ajustements ont été nécessaires, tout au long du chantier (plus-values et moins-values). Au final, la

facture a affiché une augmentation de 4%, ce qui est tout à fait conforme aux marchés publics et aux variations que ceux-ci peuvent subir lors de leur réalisation.

Les associations, les événements (mariages, spectacles, conférences...) y ont repris leurs droits, dès la fin des travaux.

La toiture, l'isolation, l'acoustique, les sanitaires, l'électricité, la peinture, le chauffage, l'isolation, les menuiseries, tout a été refait du sol au plafond. Le cabinet d'architecture Willmott fut le maître

d'œuvre de ce chantier. De nombreuses entreprises du territoire y ont également participé.

Ce fut l'occasion, le mardi 23 septembre dernier de réunir tous les acteurs de ce projet, en présence de Mme Dalila Zane, sous-préfète récemment nommée dans notre circonscription et de M. Ventadoux, maire de la commune.



Elus, membres des associations et du personnel, artisans et Pujolais, futurs utilisateurs ou non de la salle, avaient répondu nombreux à l'invitation de la municipalité. La soirée s'est terminée autour d'un délicieux buffet, concocté par Thierry, notre chef de la restauration scolaire. Merci également à l'association « Pujols Initiatives » qui avait organisé une séquence musicale.

Longue vie à la Salle du Palay dans son nouveau décor.

## INAUGURATION DE L'ÉGLISE DE DOUMILLAC



Le terme « inauguration » peut sembler mal adapté. L'église St Pierre-ès-Liens a, en effet été construite au 13<sup>ème</sup> siècle. Mais nous vous avions relaté les désordres et autres difficultés rencontrés pour que ce monument puisse continuer à être ouvert au public. Consécutivement aux travaux qui

Fondation du Patrimoine est plus confidentielle et ce sont des particuliers qui ont abondé les fonds dont nous avons pu disposer par leur intermédiaire (11000 euros). Un grand merci à ces généreux donateurs qui avaient bien entendu été conviés à cette inauguration. M. Boldini, maître d'œuvre était aussi parmi nous, ainsi que Mme Messina pour le département et M. Larroque délégué de la Fondation.

Une plaque a donc été apposée pour que ce lieu garde en mémoire l'aide apportée par la Fondation.



D'ores et déjà, nous savons que nous la solliciterons de nouveau, les travaux à prévoir pour l'église St Nicolas ayant besoin de son expertise.

ont été engagés, c'est donc bien une sorte de « recommencement » qui a permis que l'église soit de nouveau ouverte au culte et à la visite. Mais il nous a semblé indispensable de mettre en valeur l'aide précieuse de la Fondation du Patrimoine lors de cette cérémonie de remerciements qui s'est déroulée le 14 juin. La CAGV, le département, l'Etat sont des partenaires plus « officiels ». Ils accompagnent les collectivités dans leurs projets. La

## INTERVIEW DE ALEXANDRE CHUNG



**La rédaction du PIM (LRP) :** bonjour

Alexandre,

**A. CHUNG :** bonjour,

**LRP :** pourrais-tu te présenter s'il te plaît ?

**A. CHUNG :** originaire de Pujols, je suis compositeur de musique originale, professionnel depuis deux ans. J'ai composé pour des dizaines d'oeuvres audiovisuelle ; j'ai notamment fait la bande son de plusieurs courts-métrages dans des styles très divers, du fantastique à l'horreur, des documentaires, un podcast historique, des vidéos scolaires.

**LRP :** as-tu un domaine de préférence ?

**A. CHUNG :** j'ai une prédilection pour la composition de musique dans les styles folk, orchestral, minimaliste, mais je peux tout à fait composer dans des styles plus pop, électro par exemple.

**LRP :** mais encore ?

**A. CHUNG :** je suis ouvert à tout projet nécessitant de la musique originale :

fictions, documentaires, films institutionnels, pièces de théâtre, podcasts, attractions, expositions...

**LRP :** et ton premier album ?

**A. CHUNG :** je joue également de la chanson française et j'en écris. « L'imposcoeur », sorti le 4 juillet 2025, est mon premier album de chanson française, composé dans un style variété française et folk.

**LRP :** comment te joindre ?

**A. CHUNG :** vous pouvez me contacter pour écrire des chansons originales ou faire de la scène (chanson française en guitare/voix).

Toute ma musique est disponible sur l'ensemble des plateformes de streaming audio (nom d'artiste : Alexandre Chung) et aussi sur <https://linktr.ee/alexandrehung>.

Pour travailler avec moi, il suffit de me contacter à mon adresse électronique : [alexandrehung@hotmail.fr](mailto:alexandrehung@hotmail.fr) ou encore au 06 71 85 16 84.

## INTERVIEW DE LOLA EBAYER

**La rédaction du PIM (LRP) :** bonjour

Lola,

**L. EBAYER :** bonjour,

**LRP :** pourrais-tu te présenter s'il te plaît ?

**L. EBAYER :** originaire de Marseille, j'ai grandi à Pujols et étudié à l'école Petit Tour.

Deux passions m'animent vraiment : le sport et servir mon pays.

**LRP :** servir ton pays ?

**L. EBAYER :** à l'âge de 16 ans, j'ai été admise dans la prestigieuse école d'élite à Bourges, dans le but de rentrer à Saint Maixent, dans l'école des sous-officiers. J'en suis très fière.

**LRP :** et le sport ?

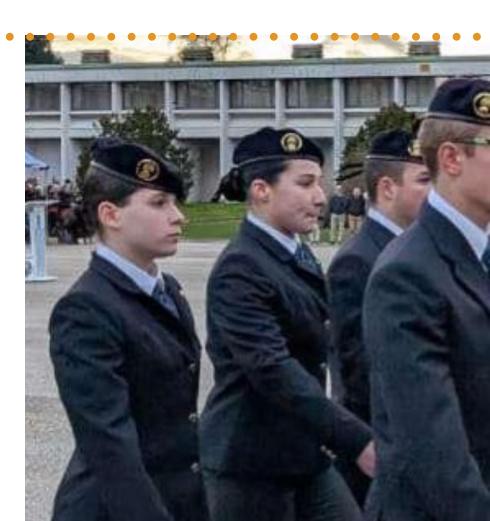
**L. EBAYER :** mes parents m'ont transmis ce goût du sport et je me suis engagée dans une discipline particulièrement exigeante, l'haltérophilie.

Avec quelques belles réussites, dont une qualification pour les championnats de France de Power Lifting avec un squat à 140 kg, un développé couché à 65 kg et un soulevé de terre à 125 kg.

**LRP :** et maintenant ?

**L. EBAYER :** je vais continuer à mener de front ce que j'aime plus que tout.

Avec le soutien merveilleux de ma famille.



# ANIMATIONS

## ÉTÉ 2025

L'animation de la cité aura une nouvelle fois été riche d'événements et cela, comme souvent, grâce à ses associations.

Elles nous ont proposé des spectacles de musique, de danse ; des expositions de photos, de peintures, de sculptures, de poteries, sans oublier la Maison du Jouet Rustique.

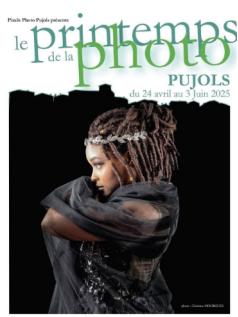
La programmation est restée fidèle à ce qui fait la réputation de Pujols avec le festival de Jazz, le marché des Potiers, le festival Couleurs du monde, la foire aux livres d'Amnesty International, le cinéma sous les étoiles et les marchés gourmands. Tout ce qui revient chaque année et que l'on attend impatiemment...

Ce sont les associations pujolaises telles que « Les Amis de Pujols », « Pujols Initiatives », « Couleurs du Monde », « Pixels Photo », « Les Potiers en Bastide », « La Maison du Jouet Rustique », « Amnesty International » qui organisent tout le programme : du choix des artistes, à l'organisation de la manifestation. A vrai dire, ce sont principalement les bénévoles de ces associations qui, par leur engagement et leur dévouement en sont les principales chevilles ouvrières.

Merci pour tout ce que vous faites pour la commune et ses concitoyens. Merci pour tout le temps que vous y consacrez en prenant sur votre agenda personnel, afin de proposer des activités de qualité, parfaitement organisées.

Merci à toutes et tous.

## PRINTEMPS DE LA PHOTO



La saison a débuté par les expositions du Printemps de la Photo. Celles-ci ont commencé tôt ; fin avril par la présentation du travail des deux clubs de Villeneuve Objectif Image et Le Cercle Photo. Puis Pixels Photo, club de Pujols, a investi les lieux : Sainte Foy et la salle culturelle pour une longue période de quatre semaines.

Le club a voulu marquer l'anniversaire de ses dix ans d'existence.

Des temps forts ont été proposés, tels que la

conférence d'Olivier Saint - Laurans sur le thème « Une bonne photo : un concept aussi flou que certaines bonnes photos » ; des actions en association avec l'école Petit Tour et le Pays d'Art et d'Histoire.

Une pièce de théâtre « Pleine Terre » interprétée par la compagnie des « Maquisards » a été proposée par l'association Le Cercle Photo, sur un thème en relation avec leur exposition « La Ruralité » qui porte un regard sur la dure réalité de la vie des agriculteurs.

## EXPOSITIONS ARTISTIQUES PRÉSENTÉES PAR « LES AMIS DE PUJOLS » ET « PUJOLS INITIATIVES »

Les expositions de peintures, sculptures, poteries et photographies ont pris le relais de l'exposition photos dans les deux salles d'exposition mises à la disposition des associations « Les Amis de Pujols » et « Pujols Initiatives ».

Ces deux associations proposent, chaque quinzaine, des artistes sélectionnés par un collectif de bénévoles.

Cette année a été particulièrement riche, de couleurs, techniques et d'associations « heureuses » d'artistes différents et complémentaires.

Le public est venu en nombre puisque ce sont entre 500 à 1000 visiteurs à la salle culturelle et entre 1000 et 4000 à l'église Saint Foy, par période d'exposition.

## LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le vendredi 20 juin, Pujols a fêté la Musique.

En introduction, Mélissa nous a interprété les chansons françaises de son répertoire, puis « Maurice » et sa guitare ont fait chanter et danser le public venu nombreux et courageux

pour avoir affronter la forte chaleur.

La fête battait son plein, mais la fête a toujours une fin et lorsqu'on se sent bien on n'a pas envie d'arrêter et la foule en redemandait et Maurice chantait, encore une ... et encore une...



# ANIMATIONS

## FESTIVAL DE JAZZ

Les Amis de Pujols ont proposé, comme c'est le cas depuis plusieurs années, leur Festival de Jazz qui se déroule sur deux soirées.

Rémi Dugué Quartet s'est produit le premier soir. Ce sympathique pujolais et son quartet nous ont entraînés dans une musique empreinte de teintes de Django Reinhardt, Biréli Lagrène, Wes Montgomery et des différentes rencontres au cours de sa carrière.

Le lendemain, deux groupes étaient à l'affiche : South West Trio dont le répertoire est constitué d'arrangements de mélodies et de chansons de la Tradition Occitane... Et Flora Estel Swingtet avec Flora Estel et Fabrice Camello, duo à la ville comme à la scène. A l'instar d'autres duos célèbres, ils apportent leur « patte » à une musique fringante, intemporelle et libre.

De quoi faire vibrer un public conquis.

## MARCHÉ DE POTIERS

C'est la deuxième année consécutive que le marché des Potiers a lieu le 3eme week-end de juillet et qu'il a réintégré le bourg de Pujols, pour le bonheur des potiers et du public. Les étals de poteries dans les rues et sur la place du village

sont un vrai régal pour les yeux.

La sélection des artistes était une nouvelle fois remarquable.

Le public s'est déplacé en nombre.

## JANOUILLE

Le 24 juillet en soirée, Janouille a déambulé dans les rues de Pujols. Par sa connaissance des lieux et de leur histoire, il a su

captiver son public ; cette soirée était proposée par l'Office de Tourisme.

## FOIRE AUX LIVRES

Pour la 40ème année consécutive, Amnesty International a organisé, le premier week-end d'août, sa traditionnelle Foire aux livres.

Installée sur le jardin du belvédère et sur la place Ste FOY,

l'association propose des livres d'occasion, en espérant en vendre le plus possible puisque le bénéfice de cette journée est destiné à abonder le fonds qui lui permet d'engager des actions d'aide humanitaire.

## FESTIVAL COULEURS DU MONDE

Il s'est déroulé du 3 au 10 août ; il a tenu toutes ses promesses.

Cinq groupes se sont présentés sur scène : La Colombie, Cuba, Le Congo, l'Inde et Tahiti.

Par leurs costumes et leur musique, tous ces groupes de jeunes nous font plonger dans un petit morceau de leur culture.

C'est vivant, chantant et ...dansant.



## CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

En partenariat avec le cinéma l'UTOPIE, la municipalité a organisé la projection d'un film à la tombée de la nuit.

Depuis trois ans le choix s'est porté sur des films ayant été tournés dans la région. Cette année nous avons fait projeter

le film « Fête de Famille » dont quelques scènes ont été tournées aux alentours de Villeneuve.

La météo n'étant pas clémente, la salle du Palay, récemment rénovée, a été ouverte aux spectateurs.

## LA MAISON DU JOUET RUSTIQUE

Elle est ouverte toute l'année, mais la période des vacances est particulièrement active. 789 visiteurs en juin ; 4950 en juillet ; 7170 en août. Plus de 220 jouets ont été fabriqués cet été avec le public. Les bénévoles proposent des ateliers pour les enfants et pour les adultes.

Ils rencontrent un franc succès : ce sont 7 petits ateliers de fabrication qui ont été proposés devant la MJR, offerts aux visiteurs ; des mini-ateliers dans la MJR où plus de 120 visiteurs sont ressortis avec des ludions, petits trésors magiques ; 4 ateliers de 2H,



sur inscription, qui ont réuni 39 personnes en juillet et 24 en août ; à la demande de personnes motivées (2 à 5 adultes) 1 atelier de création d'un automate avec oiseau en cuir et 1 acrobate ; 3 événements avec d'autres associations, Horizon Vert, le dernier bal de la Maison Auriolles et Amnesty International ; des visites privées soit 59 personnes et une école occitane soit 23 enfants. Cette importante activité est réalisée par des bénévoles et par des agents d'animation rémunérés par la commune, pour un total annuel de 260 heures (Naomi, Nathalie et Ikrame).

# ANIMATIONS

## WEEK-END DU COEUR

C'est sur le plateau Lacassagne que le Week-end du Cœur a eu lieu les 7/8 juin, sous un beau soleil.



**Le tournoi de basket a lancé les animations sportives & caritatives**, dès le samedi après-midi, avec le club de basket pujolais. S'en est suivi un cours de Zumba Cardio boxe avec de nombreuses participantes, dirigées par Nathalie & Lucie. Toujours dans l'esprit musical ... nous avons pu admirer les danses polynésiennes avec la troupe Porinetia.

Le verre de l'amitié a été partagé avec les élus locaux, partenaires et soutiens ... ainsi que les bénévoles, sans qui rien ne serait possible. **Nous avons reçu ce soir-là, 2 dons d'associations : TUV & Amicale des pompiers de Monflanquin...** que nous remercions infiniment pour leur soutien. Luca Simonetto - SLSTAGE, a enflammé la piste de danse jusqu'à minuit.

**Dès 7h30, le dimanche matin, de nombreux participants sont venus pour le Rando - trail et Cani Rando**, afin de profiter des 3 circuits proposés, sur les chemins de notre campagne pujolaise.

**Nous avons entendu les Mobylettes arriver sur le plateau**, avant de partir sillonnier 80 km sur les routes du Lot-et-Garonne. Une pause « casse-croûte » a eu lieu à Tournon où M. le Maire avait réservé un excellent accueil à toute l'équipe de mobeurs. **Le tournoi de football** a réuni de nombreux joueurs, qui ont foulé la pelouse dans une très bonne ambiance et un bel état d'esprit, avec fairplay et bonne humeur. **Le tournoi de pétanque s'est déroulé le dimanche après-midi**, sous la houlette du club pujolais. Quelques

joueurs sont venus taquiner le cochonnet. **Le Pôle Kermesse** a attiré de nombreuses familles qui ont pu profiter de toutes les animations et activités proposées (Harmony maquillage, structures gonflables de Stevanimations, jeux bois de Coup d'Envoi, ateliers créatifs, Mr Ballon, divers jeux, etc.).

**Sous le dôme installé et prêté par la Compagnie Cœur & Panache, un atelier éveil musical** avec Audrey Laverny, ainsi qu'un stand « gestes qui sauvent » animé par la cellule citoyenne des pompiers du 47, ont rencontré un vif succès. **L'exposition de véhicules militaires du MVCG** a accueilli les visiteurs dès leur arrivée, ainsi que le RCC. Pour les plus téméraires, des **baptêmes motos** ont été proposés toute la journée par le club « Gallic Fraters », venu en nombre. Ce qui a permis aux petits et grands de pouvoir admirer Pujols, sur ces belles cylindrées. **Le week-end s'est terminé par le tirage des tombolas**, dont le 1er lot a été offert par la Joaillerie CHEVIRON. Nous remercions tous les commerçants, artisans et autres donateurs qui nous ont permis de pouvoir offrir 50 beaux lots. Remerciements à la municipalité de Pujols et aux services techniques pour avoir fait en sorte que tout soit opérationnel, malgré les travaux en cours. Merci à tous les bénévoles qui œuvrent avant, pendant et après ... sur le terrain, ou dans l'ombre. Merci aux partenaires qui nous soutiennent, qui nous dépannent même parfois ... en urgence. À tous ceux qui nous aident pour la communication, sans oublier Patrice, notre animateur fidèle.



**1000 & 1 Mercis aux visiteurs  
RDV le dimanche 15 JUIN 2026**

## LE BASKIN

Ce samedi 5 juillet, le **Basket Club Pujolais** a invité une délégation de **BASKIN France**, à initier les Pujolaises et Pujolais à un nouveau sport, le **BASKIN (Basket inclusif)**

Réunissant tous les types de handicap, ainsi que des personnes valides sur le même terrain, ce dispositif permet une véritable inclusion de tous les fans de **basket**, quels que soient leur niveau et leurs empêchements de jouer ensemble. Entourés de nombreux partenaires, les bénévoles du BCP et les curieux, intéressés par l'expérience, ont pu tester ce dispositif innovant et assister à un match de démonstration réalisé par des représentants de 3 équipes du Pays de la Loire.

Séduit par cette nouvelle pratique issue du **Basket**, le BCP organisera, dès la rentrée 2025-2026, des séances de **BASKIN** à Pujols, une première en Nouvelle-Aquitaine !

Pour tout renseignement contactez [basketclubpujolais@gmail.com](mailto:basketclubpujolais@gmail.com)

Renseignements BASKIN France : [baskin.fr](http://baskin.fr)



Site Internet : <http://pujols47.fr>  
 Facebook : Pujols : j'aime ma ville  
 Contact : [accueil@pujols47.fr](mailto:accueil@pujols47.fr)

Médiathèque de Pujols  
 Tel : 05 53 40 12 21

Horaires d'ouverture :  
 Lundi mercredi : 8H/12H 13H30/17H  
 Mardi : **FERMÉ** 13H30/17H  
 Jeudi : 8H/12H **FERMÉ**  
 Vendredi : 8H/12H 14H/17H  
 Samedi  
 (Permanence état civil) : 10H/12H

NUMÉRO D'URGENCE EN  
 DEHORS DES HEURES  
 D'OUVERTURE DE LA  
 MAIRIE.

06 48 71 73 67

Permanence UNA (service à la personne) :  
 Du lundi au vendredi 8h30/12h30  
 L'après-midi sur rendez-vous  
 Contact :  
 Tel : 05 53 41 96 04  
 mail : [una.assad.pujols@orange.fr](mailto:una.assad.pujols@orange.fr)  
 Présidente .....Mme MARESQ Françoise



## ● PERMANENCES DES ELUS

Yvon Ventadoux.....Samedi 10h - 12h sur RDV  
 Daniel Barrau .....le matin sur RDV  
 Autres adjoints ..... sur RDV

## ● FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

**La fermeture du réseau cuivre commencera début 2026** ; les conséquences les plus visibles en seront la fin de la téléphonie (prises en **T**) et du service internet analogique (**ADSL**), remplacés par la téléphonie numérique (**VOIP**) et **l'internet par fibre optique**.

Pour notre secteur, la fermeture commerciale interviendra le **31 janvier 2026** et la fermeture technique le **31 mai 2028**.

## ● SERVICE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

### RAPPEL : DEPUIS LE JEUDI 07 AOUT

La CAGV a organisé un changement de collecte sur les secteurs de la Route d'Agen, Doumillac, Chemin de Moncamp, Bourgade, Fermes de Guirod, Côte de Casse, Lagarenne.

**TOUS LES BACS DES SECTEURS ONT ÉTÉ RÉCUPÉRÉS**

**Emplacements des points d'apports pour déposer vos déchets :**

Rue des Vignes, Rue de Petit Tour, Parking de la Mairie, Salle du Palay, Cimetière de Piou, Aire de Covoiturage – Côte de Laudie, Ecurie Vallée du Mail, Chemin du Bousquet

## ● VIDÉOPROTECTION DU DOMICILE ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Cette installation n'est pas soumise à autorisation. Cependant, cette liberté d'équipement doit se faire dans le respect de la vie privée du voisinage et des usagers du domaine public.

Ainsi, si vous avez décidé d'installer des équipements de vidéoprotection à votre domicile, vous ne pouvez filmer et enregistrer que l'intérieur de votre propriété et, de manière accessoire, les abords immédiats de votre propriété (trottoir devant le portail ou la façade).

Vous devez par ailleurs indiquer, par le biais d'un panneau d'information, l'existence du dispositif de vidéoprotection.

En cas de non-respect de ces restrictions, en filmant par exemple les jardins ou façades de vos voisins, vous vous exposez à des poursuites pénales et/ou civiles pour atteinte à l'intimité de la vie privée et du droit à l'image.

Toute personne filmée chez elle par son voisin, est fondée à saisir le juge civil qui peut, en plus de condamner l'auteur des faits à des dommages et intérêts, « prescrire toutes mesures, telles que séquestration, saisie ou autres, propres à empêcher ou faire cesser une atteinte à l'intimité de la vie privée : ces mesures peuvent, s'il y a urgence, être ordonnée en référé » (article 9 du Code Civil).

D'autre part, le Code Pénal prévoit une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an et 45 000 € d'amende pour celui ou celle qui aura « au moyen d'un procédé quelconque, volontairement porté atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui... en fixant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé » (Article 226-1 du Code Pénal). Si vous pensez être victime d'atteinte à l'intimité de votre vie privée, renseignez-vous auprès de votre protection juridique ( Ex : assurance Maison, Assurance Carte Bancaire..) pour être accompagné dans vos démarches auprès des tribunaux.

## ● NOS PEINES

Ils nous ont quittés...

DE SMET François, Gustaaf, Valère,	18/04/25	BASTIDE Gaston, Georges, Arsène,	28/07/25
FERNANDEZ Dominique Christine Épouse GREENWOOD,	18/05/25	LARGEAU Jean-Pierre, Maurice,	29/07/25
RABHI Kamel,	21/05/25	GONZALEZ Dolorès	
GASSMANN Denise Épouse MIRANDA-BLENTZKI,	23/05/25	Veuve GRITTI,	03/08/25
CLARET Geoffrey Jean-Bernard,	11/06/25	FUMADELLE Marie, Josette, Solange	24/08/25
DEVAL Claude,	13/06/25	Veuve MARTY,	27/08/25
DELÈS Bernadette, Marie, Thérèse Divorcée PRUD'HOMME,	22/07/25	LECLERCQ Yves, Roger, Jean, François,	28/08/25
USTULIN Laurent,	26/07/25	VELLY Daniel, Jean, Paul.	

# LIBRE EXPRESSION

## Déterminés !

Tenir nos engagements et honorer la confiance accordée par nos concitoyens sont les deux priorités qui animent chaque jour notre équipe. Ainsi, nous construisons, avec l'ensemble des forces vives du territoire, l'espace commun de nos vies partagées entre culture, animation, sport, éducation, économie, solidarité et écologie. Démocratie aussi.

Entre le souhaitable et le possible, nous avançons déterminés sur des actions, activités et réalisations concrètes. Fortes. Qui répondent aux besoins, aux attentes des Pujolaises et Pujolais. Dans le souci d'une maîtrise optimale de nos moyens humains, techniques et financiers. En protégeant les ressources parfois tendues de nombre d'entre nous. Sans augmentation des taux d'imposition.

Nous sommes une équipe qui va. Avec vous et pour vous !

Pujols Ensemble

La campagne municipale 2026 a démarré.

L'ère d'Yvon Ventadoux n'est peut-être pas terminée.

Et pourquoi pas un jeu de chaises musicales à l'arrivée ?

Êtes-vous rassurés ?

Êtes-vous inquiets?

Nous, l'opposition, continuerons jusqu'à la fin de cette mandature, d'exercer la mission que vous nous avez confiée en 2020 avec vigilance et persévérance dans l'intérêt de tous.

Bonne rentrée à vous toutes et tous

Nous espérons bien vous souhaiter un bel été mais pas de PIM estival 2025 (comme en 2024).

Les idées, l'envie, ou les deux ensembles, manquent-elles à la majorité ?

Liste union pour le renouveau de Pujols.

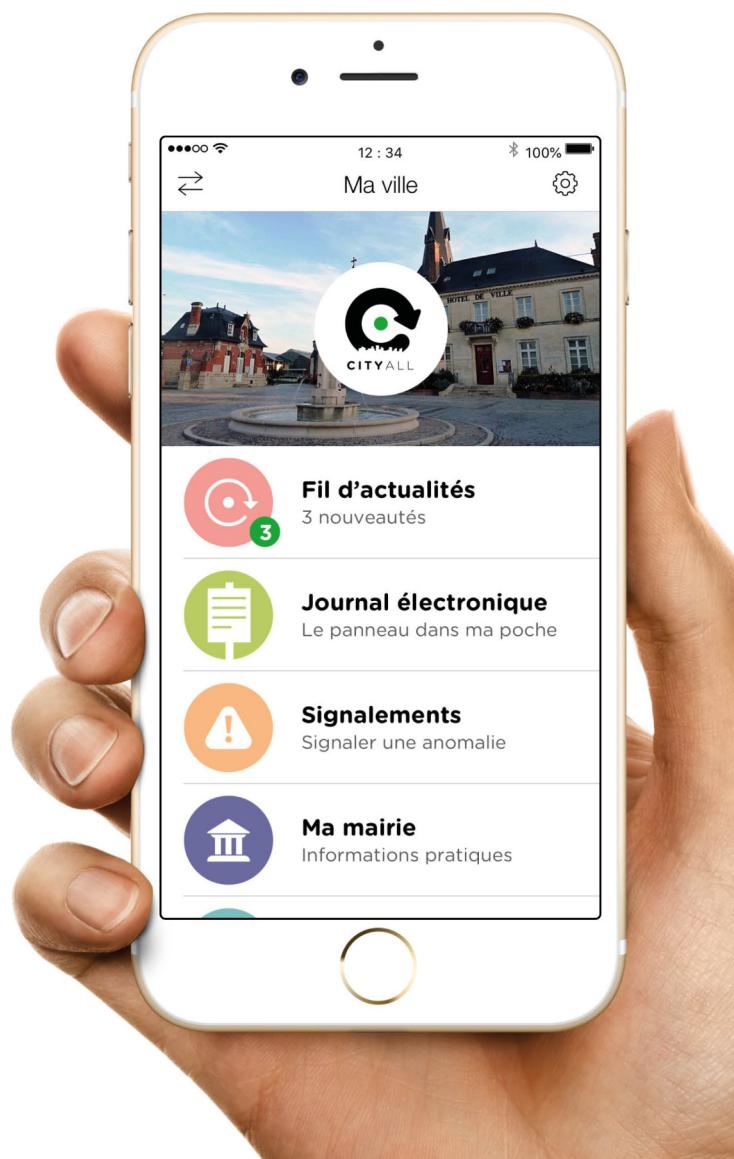


# DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville

